



Communiqué de presse

Nouvelle unité pédiatrique de chirurgie orthopédique et traumatologique Pour une prise en charge optimale des jeunes patients

Une nouvelle unité verra le jour au CHUV le 1^{er} janvier 2007: l'Unité pédiatrique de chirurgie orthopédique et traumatologique (UPCOT). Placée sous la responsabilité du professeur Michel Dutoit, elle réunira les compétences complémentaires des chirurgiens pédiatres du CHUV et des chirurgiens orthopédistes de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande.

L'activité de la nouvelle unité sera transférée à l'Hôpital de l'Enfance, à Montétan. En offrant une prise en charge optimale des jeunes patients, en améliorant la qualité de la formation et de la recherche, la création de l'UPCOT assurera une visibilité accrue de la place lausannoise dans le domaine de l'appareil locomoteur de l'enfant et de l'adolescent.

Jusqu'ici, la traumatologie et l'orthopédie pédiatriques étaient réparties sur trois sites et dépendaient de deux institutions distinctes:

- La traumatologie pédiatrique dépendait du Service de chirurgie pédiatrique, rattaché au Département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV dirigé par le professeur Sergio Fanconi. Ces activités étaient réparties entre l'Hôpital de l'Enfance et le CHUV pour les cas lourds.
- Les pathologies orthopédiques étaient prises en charge par l'Unité pédiatrique de l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande.

Des inconvénients importants. Cette situation présentait des inconvénients importants:

- une prise en charge de jeunes patients dans un environnement non pédiatrique (à l'Hôpital orthopédique de la Suisse romande), alors que tout doit être fait pour créer des filières infantiles, y compris au bloc opératoire;
- un surcoût de fonctionnement dû à certaines activités redondantes entre les deux institutions;
- une masse critique insuffisante, en nombre de patients et en nombre de lits, pour constituer chacun de son côté un centre de référence;
- des difficultés de coordination de la formation et de la recherche.

La nouvelle unité fonctionnelle met fin à la dispersion des moyens et des compétences.

1. Rattachée au Département médico-chirurgical de pédiatrie du CHUV, elle dépendra d'une seule institution tout en conservant des liens étroits avec le Service d'orthopédie et de traumatologie de l'appareil moteur (pour les patients adultes) et le Service de chirurgie pédiatrique.

2. L'ensemble de ses activités se déroulera sur le site de Montétan, dans un cadre spécialement conçu pour l'accueil des enfants. Il n'y aura que deux exceptions: la prise en charge des cas les plus lourds continuera de se faire au CHUV pour bénéficier de son plateau technique, et l'unité de réadaptation pédiatrique, dont l'activité est essentiellement ambulatoire, sera maintenue au moins provisoirement à l'Hôpital orthopédique.

3. Avec ses 29 lits d'hospitalisation et la réunion des excellentes compétences des équipes en place, la nouvelle unité constituera un pôle de référence pour les pathologies de l'appareil locomoteur, en matière de soins, de formation des spécialistes et de recherche clinique.

Lausanne, le 21 décembre 2006.

Pour tout renseignement complémentaire:

Professeur Michel Dutoit, médecin-chef de l'UPCOT, tél. 021 545 06 01 (secrétariat)